

BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Retrouvez-nous
sur Facebook

Bonne Année 2021



Le mot de Madame le Maire

Madame, Monsieur, Chers Recyots,

Il est coutume de présenter ses vœux pour la nouvelle année.

2021 ne doit pas déroger à la règle, malgré le contexte sanitaire, économique et social inédit.

Regarder autrement,

S'entraider sans compter,

Rêver un monde différent,

Poursuivre l'écriture de l'histoire de notre commune...

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Protégeons-nous les uns, les autres par le respect des gestes barrières et le recours massif à la vaccination, dès que celle-ci sera possible.

Nous vous invitons à découvrir ce Bulletin d'Informations Municipales dans sa version traditionnelle et à vous connecter régulièrement sur notre page Facebook « @Recy.Mairie.Officiel » pour accéder aux informations, au fil de l'eau.

Bonne année 2021

Carole SAGUET SIMON

Maire de Recy

Infos Mairie

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de
13 h 30 à 18 h 00.

Permanence
de Madame le Maire :
Le lundi
(sur rendez-vous)

Téléphone :
03 26 68 36 45
(à partir de 11 heures)

Site Internet :
www.recy.fr

Email :
mairie@recy.fr

Facebook :
@Recy.Mairie.Officiel

École Primaire

Fernand VITRY

03 26 68 44 37

La COVID-19

Vaccination :

Notre collectivité est prête pour déployer la vaccination selon le plan annoncé par le gouvernement avec deux centres de vaccination :

- l'hôpital, pour les personnels de santé ;
- la maison pluridisciplinaire de santé de Saint Martin sur le Pré, pour les personnes de plus de 75 ans.

La plateforme de rendez-vous qui a été mise en place a montré son efficacité mais a dû être stoppée car les vaccins ne sont pas arrivés en nombre attendu. Elle sera réactivée dès que l'approvisionnement sera suffisant et vous en serez informés.

Communication :

À ce jour, nous ne sommes sûrs de rien, mais un nouveau confinement n'est pas exclu.

Si la famille, les amis, les associations, le personnel communal et les élus ont chacun contribué au moindre isolement des personnes/couples fragiles ou seuls lors du premier confinement, nous souhaitons améliorer notre réactivité et nos modes de communication.

Aussi, nous vous invitons à contacter la Mairie pour laisser vos coordonnées afin de correspondre plus aisément avec vous.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance d'au moins
un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance
d'un mètre ne peut pas être respectée
et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Limitier au maximum
ses contacts sociaux
(6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Utiliser les outils numériques
(TousAntiCovid)

Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT.....	9 bis Route de Louvois.....	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL.....	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79
www.assistante.maternelle.marne.fr		si vous recherchez une assistante maternelle

Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive

Gauche, 18 rue du 372^{ème} RALVF, à Châlons en Champagne.
Tél. : 03.26.65.18.82.

Stop la PUB

Afin d'éviter la publicité intempestive dans les boîtes aux lettres, des autocollants « **Pas de pub** » sont disponibles en Mairie.



Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public » :	39 39
Châlons Agglo :	03 26 26 17 60
Collecte Sélective :	0 800 875 615
Véolia eau : (eau et assainissement) ...	09 69 32 35 54
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00

Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
SITAC Bus :	03 26 69 59 00

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr	pour toutes vos démarches administratives
www.marne.pref.gouv.fr	site de la Préfecture de la Marne
www.chalons-agglo.fr	site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne
www.recy.fr	site de Recy

Etat Civil

2020-2021

Naissances

Hugo MILLERO.....	le 19 septembre
Raphaël SUDOL	le 11 octobre
Mila GOBIN	le 16 octobre
Vicencio DISSARD BEUKENNE	le 4 novembre
Raphaël TARDIF d'HAMONVILLE	le 16 novembre
Charles DUPONT	le 20 novembre
Isaac HOARAU	le 5 janvier



Mariage

Charlène CHRETIEN et Bastien BERTRAND.....le 19 septembre



Décès

2020

Guy PAUL.....	le 19 septembre
Vincent GAILLARD	le 26 septembre

2021

Raymond BOURGOIN.....	le 1 ^{er} janvier
Jocelyne GADROY née MOULIN	le 4 janvier



Noces de Diamant



Nous regrettons de n'avoir pu recevoir **Monsieur et Madame SIMON Michel et Marie-Thérèse**, pour célébrer leurs Noces de Diamant le 24 octobre dernier. La COVID-19 en a décidé autrement mais la Municipalité leur adresse toutes ses félicitations et vœux de bonheur pour les prochaines années.

Célébrez vos noces d'Or... 50, 60, 70...

Vous souhaitez célébrer vos noces d'Or, de Diamant, de Platine... ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui se fera un plaisir de vous aider dans votre démarche.

Demande d'acte d'état civil

Service GRATUIT !

Toute demande d'acte d'état civil en ligne est une démarche gratuite.

L'adresse Internet du site officiel : www.service-public.fr

Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés qui font payer ce service. De plus, votre demande pourrait ne pas aboutir. Contactez la Mairie si besoin.

Recensement Militaire ou Recensement citoyen



Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, fille comme garçon, doit spontanément se faire recenser auprès de la Mairie, ou la démarche peut aussi être faite en ligne sur le site Internet www.service-public.fr.

Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement militaire permet également l'inscription automatique du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans.

Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une Mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

L'inscription sur les listes électorales peut se faire sur Internet depuis le site **www.service-public.fr** et reste une démarche gratuite.

La Mairie se tient à votre disposition si nécessaire.

Les prochaines élections Départementales et Régionales devraient être repoussées au mois de juin prochain (en attente de confirmation).



Collecte Sélective

N°Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi



Le Papier et Le Verre → Point d'Apport Volontaire (PAV) :

Trois PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie),
Voie des Épinettes (devant le cimetière des Épinettes)
et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

Les calendriers de collecte et tous les emplacements de PAV sont disponibles sur le site internet
www.chalons-agglo.fr



L'ensemble des collectes sont maintenues les jours fériés,
sauf : le **1^{er} mai**, le **25 décembre** et le **1^{er} janvier**.



En cas de bac détérioré, volé, ou pour vous équiper, appelez le numéro vert.

Toutes les infos : www.chalons-agglo.fr (Collecte sélective)

Déchèteries

Déchèterie de Châlons Agglo

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi au Samedi : 9 h à 19 h

Dimanche : 9 h à 13 h

Déchèterie de JUVIGNY

Route des Grandes Loges aux horaires
suivants : le mardi de 14h à 17h, le jeudi
de 9h à 12h et le samedi (particuliers
uniquement) de 13h30 à 17h30.

Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible sur rendez-vous les mois
d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre, sur présentation au gardien du site de la **carte
d'accès** à retirer en Mairie.

Accès déchèteries

Depuis le **1^{er} octobre 2020**, les déchèteries de Châlons Agglo ne sont
accessibles que par carte. Pensez à la demander si vous ne l'avez pas fait.

Vous pouvez vous procurer gratuitement une carte d'accès en vous rendant sur
ce lien <https://mesreservations.chalons-agglo.fr/decheteries>, sur simple
demande auprès de la Direction de l'Environnement de Châlons Agglo au
N° Vert 0 800 875 615 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou en scannant le QR
Code ci-dessous :



**DEMANDEZ VOTRE CARTE
ELLE EST GRATUITE !**

AUCUN ACCÈS POSSIBLE SANS CARTE
- UNE CARTE UNIQUE PAR FOYER -

**CHÂLONS
EN CHAMPAGNE
AGGLO**



2 millions d'euros ! C'est le budget consacré chaque année par Châlons Agglo pour le fonctionnement
de ses huit déchèteries : Châlons-en-Champagne, Aulnay-sur-Marne, Baconnes, Bussy-Lettrée,
Condé-sur-Marne, Juvigny, Livry-Louvercy et Mourmelon-Le-Grand. Avec plus de 20 000 tonnes de
déchets par an déposés par les particuliers et les professionnels, les gardiens ne chôment pas et,
grâce à la mobilisation de chacun, les déchets connaissent une nouvelle vie.

Actu environnement

Les Moustiques

Chaque année, les collectivités et syndicats de démoustication organisent au printemps, une grande campagne de pulvérisation, afin de tuer les larves des moustiques. Il s'agit du VECTOBAC, produit biocide, totalement inoffensif pour les humains, animaux domestiques, la faune et la flore.

Quelques conseils pour éviter une prolifération des moustiques chez soi :

Ne pas laisser d'eaux stagnantes

Installer des moustiquaires

Placer des plantes repoussantes (pélargoniums, mélisse) leurs feuilles odorantes font fuir les moustiques

À savoir, La Marne fait dorénavant partie des départements où le moustique tigre est en cours d'implantation.

Ce moustique peut être vecteur de maladies comme la dengue et le chikungunya. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation. Il est donc très important de veiller à limiter la prolifération de ces culicidés.



Il existe un allié naturel dans la lutte contre les moustiques : les Chiroptères.

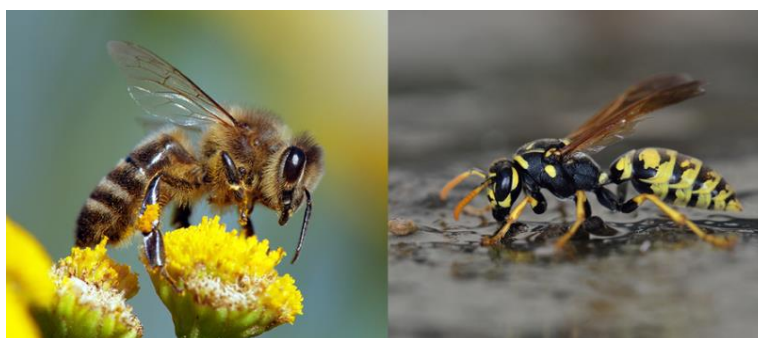
En effet, les chauves-souris sont essentiellement insectivores, elles ont un rôle majeur et souvent méconnu dans la régulation écologique du moustique.

Elle dévore l'équivalent en poids de 3000 moustiques.

Consciente de l'utilité de cet allié naturel (et gratuit !) l'équipe municipale souhaite développer son implantation sur notre territoire. L'installation de nichoirs à chauve-souris permettra de réinsérer l'animal et de lutter activement contre le moustique sans aucune utilisation d'insecticide.

Les Abeilles et les Guêpes

Dès le début du printemps et ce jusqu'à la fin de l'été, de petits insectes volants envahissent nos jardins et perturbent notre tranquillité : ce sont les abeilles et les guêpes. Elles appartiennent toutes les deux à la même famille les hyménoptères, et sont très utiles pour la planète. Les abeilles car elles ont un rôle de pollinisateurs et les guêpes régulent la population de petits insectes en les mangeant.



Mais comment les différencier :

L'apparence physique : si son poil est velu, dense et plumeux c'est une abeille. S'il est droit, peu abondant et lisse c'est une guêpe. Par ailleurs, l'abeille est plus petite que la guêpe. Enfin, le corps de l'abeille est trapu, jaune pâle ou brun rayé de bandes noires. Celui de la guêpe se distingue par sa couleur jaune vif marquée de lignes noires et par son abdomen séparé du thorax, ce qui a valu l'expression « avoir une taille de guêpe ».

L'alimentation : Les guêpes sont attirées par tout type de nourriture tandis que les abeilles ne jurent que par les plantes et les fleurs.

La pique : l'abeille a la particularité de ne pouvoir piquer qu'une seule fois. La guêpe quant à elle, peut piquer plusieurs fois.

Le nid : les nids d'abeilles présentent une couleur jaune, les nids de guêpes ont un aspect grisâtre et compact.

Les Frelons

Le frelon (*Vespa Crabo*) est de la famille des guêpes. Il est trois fois plus grand qu'elle, et son corps ressemble beaucoup à celui de la guêpe mais il est un peu plus velu avec une tête de couleur orangée.

Contrairement à ce que l'on pense souvent compte tenu de sa grosseur et de son vol bruyant, le frelon européen n'est pas agressif et sa pique n'est pas plus dangereuse que celle de l'abeille ou de la guêpe. Le nid du frelon ressemble à une grosse boule de vieux papier.



Attention toutefois au frelon asiatique (*Vespa Velutina*) arrivé en France en 2004, et qui a colonisé peu à peu la quasi-totalité du territoire français. C'est un prédateur qui se nourrit d'autres insectes, notamment l'abeille, indispensable à notre écosystème. Il peut tuer jusqu'à 70 abeilles par jour.

Le frelon asiatique peut-être agressif et attaquer en groupe quand il se sent menacé mais sa pique, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille. Contrairement aux abeilles, le frelon asiatique ne perd pas son dard quand il pique et peut donc vous toucher plusieurs fois de suite. Certaines personnes fragiles doivent néanmoins se méfier. Son venin neurotoxique, comme celui des abeilles et des guêpes, peut être très dangereux pour les personnes immunodéficientes, surtout au-delà de deux piques, le venin peut avoir des conséquences car il peut entraîner l'obstruction des voies aériennes supérieures et de fortes réactions allergiques.

Comment les différencier

Frelon asiatique	Nid
Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir. Taille : 17 à 32 mm	Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique. Situé souvent en pleine lumière.
Frelon européen	Nid
Abdomen jaune rayé de noir. Pattes rousses, thorax noir et roux et tête jaune-orange. Taille : 18 à 35 mm	Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme conique. Situé dans l'obscurité (arbre creux, toiture).
Guêpe	Nid
Abdomen et corps très distincts. Peu de poils. Abdomen noir et jaune vif. Taille : 15 mm	Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.

SOURCE : INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL. LP/INFOGRAPHIE.

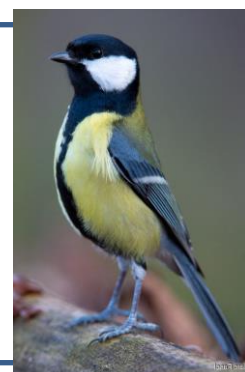
Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons ?

- En prévention, il convient d'être prudent et de **ne pas s'approcher** à moins de 5m du nid.
- **Ne prenez pas le risque** de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels :
 - Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient.
 - Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.
- Il n'y a pas d'urgence à enlever un nid de frelons découvert à l'automne, ce nid est présent depuis plusieurs mois, il faut prendre le temps de faire analyser sa dangerosité.
- La destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid. La population restante va périr avec les gelées hivernales. Les quelques fondatrices pouvant rester dans le nid durant l'hiver ne seront très certainement pas aptes à recommencer un cycle.
- Le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante. Il y a peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid l'année d'après. Le nid se dégradera naturellement avec la pluie et les oiseaux.

Le saviez-vous ?

La Mésange, que l'on retrouve facilement par chez nous, est un prédateur pour le frelon car elle se nourrit de larves qu'elle va directement chercher dans le nid.

Malheureusement, la quantité mangée par la mésange n'est pas suffisante pour mettre un terme au développement des frelons. Dommage...



Cérémonie du 11 novembre

Depuis de nombreuses années, les Recyots et Recyotes ont toujours répondu à l'appel du 11 novembre. Cette année, la cérémonie d'hommage aux Soldats Morts pour la France, s'est déroulée dans le respect des gestes barrières et en comité restreint....



Acquisition de matériel



Le service technique s'est vu doté d'un tout nouveau tracteur-tondeuse, en fin d'année.

Ce nouvel équipement permet un bien meilleur rendement que le matériel précédent, tant pour ce qui concerne la tonte que pour le ramassage des feuilles à l'automne.

Colis de nos aînés



Pour remplacer le traditionnel repas des aînés, annulé en 2020 pour cause sanitaire, environ 80 colis composés de produits locaux ont été distribués dans le village par l'équipe municipale aux aînés de plus de 75 ans.

Ma commune, ma mutuelle



Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat et vous propose une Solution Santé Mutualisée, accessible à tous, avec des tarifs négociés et mutualisés au niveau national.

Vous résidez à Recy, vous êtes retraité, travailleur indépendant ou sans emploi ? Vous travaillez sur la commune de Recy ?

Les élus ont conventionné avec « Ma Commune Ma Santé », prestataire gratuit missionné pour rechercher la mutuelle adaptée à vos besoins : trois niveaux de prestation et une recherche de meilleur rapport qualité / prix.

Pour tout renseignement contactez la mairie qui transmettra vos coordonnées au prestataire pour une prise de contact.

Cimetière de l'Église

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre souhait de pouvoir acquérir de votre vivant une concession dans nos cimetières. À compter de ce jour, nous vous donnons la possibilité de le faire, pour le cimetière de l'Église uniquement, et dans la limite des concessions qui ont été libérées dans le cadre de la procédure de reprise des concessions abandonnées.

Le nombre d'emplacements limités dans le cimetière des Épinettes ne nous permet pas d'attribuer les concessions dans les mêmes conditions.

Nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches.

Ce qui s'est passé...

Travaux école

Afin de limiter la propagation de la COVID 19 et des virus, la commune a décidé d'équiper l'école primaire Fernand Vitry, la salle Pierre ARNOULD ainsi que la salle des fêtes Maurice SIMON de :

- Robinets sans contact
- Distributeurs de savon automatique
- Éclairage automatique



Aire véloroute

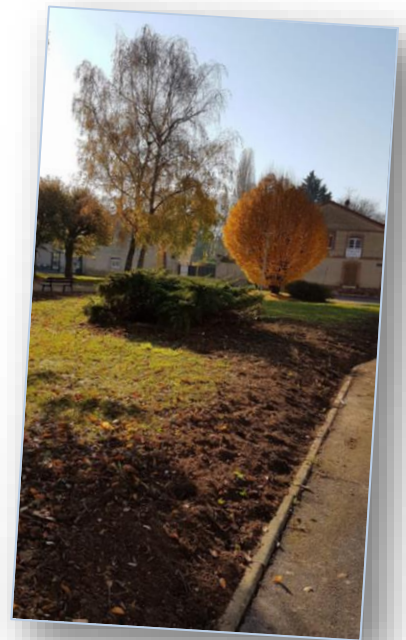
Les travaux d'aménagement de portion de la véloroute V52 entre Recy et Condé sur Marne se sont achevés à l'automne.

Une aire de repos a été aménagée. Située rue Montante, elle est composée de table, bancs, poubelles et arceaux pour les vélos. Un parking a également été intégré au projet pour le stationnement de véhicules.



Environnement

- Trois frênes ont été abattus à l'arrière de la Salle Maurice Simon. Atteints de Chalarose, une maladie causée par un champignon microscopique, ils présentaient une fragilité structurelle incompatible avec la vocation des lieux. Ils seront remplacés par une nouvelle essence prochainement.
- Les îlots arbustifs et des haies autour du square de la Mairie ont été arrachés afin de supprimer les essences défensives, avec épines, potentiellement dangereuses. L'espace maintenant plus ouvert, permettra de nouveaux aménagements paysagers qui seront mis en place au printemps.
- Verger partagé : trois nouveaux arbres fruitiers ont été plantés : Reine Claude Oullins, Quetsche et Mirabelle. Des petits fruits (cassis, groseille, framboise...) viendront les rejoindre au printemps également.
- Nouveau plan de floraison pour la conquête d'une troisième fleur à horizon 2023.
- Divers aménagements paysagers : arrachage de la haie vétuste des terrains de tennis. La haie du terrain de foot devrait également être réduite prochainement.



Ce qui se passe...

Antenne relais Free Mobile



Les travaux pour l'implantation de l'antenne par FREE Mobile Voie Chanteraine ont débuté fin octobre 2020.

Les travaux d'implantation de la zone technique devraient s'achever d'ici mi-février.

La mise en service devrait avoir lieu d'ici avril 2021.

Point sur les travaux en cours

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Marne, ruelle aux Cannes, rue des Cotons, rue Montante, ruelle Bridier et rue Chanteraine se poursuivent et devraient s'achever d'ici fin février/début mars.



Installation de la vidéoprotection

L'installation de la vidéoprotection dans notre village a pu reprendre ces derniers jours. La mise en service est estimée à fin Mars.



Recy, Prêt pour la 5G

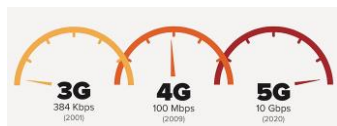
Avec l'installation de l'antenne relais Free Mobile, notre commune sera couverte par le réseau 5G.

✓ La 5G, qu'est-ce que c'est et comment ça fonctionne ?

La « 5G » est la cinquième génération de réseaux mobiles. Elle doit permettre un bond dans les performances en termes de débit, d'instantanéité et de fiabilité. À usage constant, la 5G est moins consommatrice d'énergie et cohabitera avec les précédents réseaux (4G, 3G, 2G) et viendra renforcer la couverture numérique du territoire tout en évitant la saturation des réseaux.

✓ Faudra-t-il obligatoirement changer son équipement ?

La 5G restera un choix : choix de s'équiper, choix de souscrire un abonnement. Son lancement ne rendra pas incompatibles les téléphones des anciennes générations et ne va pas contraindre à s'équiper d'un nouveau téléphone. Avant de changer son équipement, il faut se renseigner sur la couverture et la qualité de service dans les zones où l'on pense utiliser son téléphone.



✓ La 5G a-t-elle des effets sur la santé ?

L'exposition aux ondes est très surveillée par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui est un établissement public de l'État et, qui délivre des autorisations aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G/5G.

Bon à savoir :

Il est possible pour n'importe quelle personne de solliciter des mesures d'exposition. Il existe un dispositif de surveillance et de mesure des ondes, piloté par l'ANFR. Toute personne qui le souhaite peut remplir un formulaire de demande sur le site « mesures.anfr.fr ». Le dossier de demande doit être signé par le maire de la commune ou une association compétente. La **mesure est gratuite**.

✓ La 5G a-t-elle des effets sur l'environnement ?

Les innovations sont une condition indispensable de la transition environnementale afin de rendre plus efficaces nos systèmes agricoles, industriels, logistiques etc.... En permettant de développer des outils utiles pour maîtriser notre impact environnemental, la 5G jouera un rôle clé dans ces innovations. Elle permettra, par exemple, de contribuer à développer des réseaux intelligents qui aideront à mieux maîtriser notre consommation d'eau ou d'électricité.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur notre commune. Même si le déploiement du réseau en aérien semble marquer le pas, il devrait reprendre dans les prochaines semaines.

Pour rappel, ces travaux sont entièrement pris en charge par Orange.

Pour connaître votre éligibilité à la fibre optique, vous pouvez vous rendre sur le site Internet d'Orange : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Ce qui va se passer...

Effacement des réseaux

À l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de la Marne, ruelle aux Cannes, rue des Cotons, rue Montante, ruelle Bridier et rue Chanteraine, s'en suivra l'effacement des réseaux de la rue Jeannot RIGOLLET prévu début Mars.

À venir prochainement

Aire couverte des terrains de pétanque à côté de la Salle des Sports Pierre ARNOULD.
Date prévisionnelle : juin 2021.

Tilleuls de la Mairie



Le poids des années aura sérieusement affecté l'état de santé de certains de nos tilleuls Place de la Mairie.

En effet, sur les vingt-quatre tilleuls, quatre présentent une vraie dangerosité qui nous contraint, pour la sécurité de tous mais non sans un petit pincement au cœur, à procéder à leur abattage du fait de leur fragilité qui va s'accroître au fil du temps.

Une réflexion sera menée sur un réaménagement afin de pallier aux espaces créés par l'enlèvement des arbres concernés, plantés depuis plus de cent ans.



2021, une année chargée

Pour 2021, l'équipe est déjà au travail autour des axes structurants suivants :

- Définition du projet d'urbanisation de la friche industrielle dites « Acosta » : logements inter générationnels et services ;
- Étude de service périscolaire supplémentaire : vers un ALSH le mercredi ? Aux petites vacances ?
- Établissement d'un plan pluri annuel de réfection des voiries ;
- Agrandissement du Cimetière des Épinettes ;
- Acquisitions foncières diverses.



Du côté de l'école Primaire Fernand VITRY



Dans le cadre de l'activité Cirque, débutée l'année passée, les enfants de l'école Primaire Fernand VITRY se sont réunis dans Salle des Sports Pierre ARNOULD du 4 au 8 janvier 2021, pour une initiation aux activités jonglage et équilibre.

Du côté du personnel communal

En remplacement d'Amandine CHRISTOPHE, partie en congé maternité, nous avons accueilli Cécile MERCIER, nous lui souhaitons une bonne intégration.

Un peu d'histoire...

Connaissez-vous Marie Clémence Ernestine, Marie Rémy, Pauline Véronique Marie Georgette ?

Ces 3 « Dames » se cachent dans le clocher de notre Église Notre Dame.

Marie Clémence Ernestine est la plus petite, Marie Rémy la plus grosse ; elles ont toutes deux été installées en 1860.

Quant à Pauline Véronique Marie Georgette, la moyenne, nous savons qu'elle a été « refondue » en 1895.

Les sonneries des cloches sont différentes selon qu'elles annoncent l'heure, la nature des cérémonies religieuses ou un danger.



Plan Communal de Sauvegarde et Réserve Communale de Sécurité Civile

Appel à bénévoles pour la Réserve Communale de Sécurité Civile de Recy.

Depuis Février 2010 notre commune, sous l'impulsion de Messieurs Michel VALTER et Gérard REGNAULD, s'est dotée d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) faisant état des risques majeurs pour notre commune en matière d'inondations ou autres causes naturelles ou technologiques.

La mise en œuvre du PCS impliquait le Conseil Municipal ainsi que les Sapeur-Pompier volontaires de la commune.

Or, depuis 2012 notre commune ne dispose plus de Sapeur-Pompier. Aussi, pour faire face aux conséquences de la survenue d'un risque majeur, en 2013, notre commune a créé une RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile).

Cette réserve, équipe constituée de citoyens, volontaires et bénévoles, réunissant des compétences diverses peut être mobilisée sur décision du Maire, en appui des pouvoirs publics en cas d'événements excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières.

Cette équipe existe, Madame le Maire Carole SAGUET SIMON et l'équipe municipale la remercient pour son engagement.

Cependant, avec le temps et les choix de chacun, l'effectif de cette réserve diminue.



Nous avons besoin de vous !

Si vous souhaitez intégrer la Réserve Communale de Sécurité Civile, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie ou de Monsieur Olivier KARAS (Responsable de la Gestion du Plan Communal de Sauvegarde) 3 bis rue de Chanteraine, 06.95.58.00.13, olivier.karas@free.fr.

Participation Citoyenne

Restons tous vigilants !



N'hésitez pas à signaler tout individu ou véhicule suspect le plus rapidement possible aux référents locaux de « Participation Citoyenne » qui sont : Messieurs **Olivier FLORES** (06.70.95.08.55) et **Jean-Bernard BASSUT** (06.37.47.31.59), titulaires, et **Jacky BOUCHER** (03.26.21.56.26) et **Marc CALLEJAS** (06.82.92.59.10), suppléants.

Si vous constatez des comportements qui vous paraissent suspects, n'appellez pas la Police mais un des référents. Ce système permet de ne pas encombrer les lignes téléphoniques des forces de l'ordre.

La Police ne sera contactée directement qu'à l'occasion d'un événement grave et sérieux qui nécessite une intervention immédiate.

Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS,
un trou dans un trottoir ou sur la route,
une fuite d'eau, une question...

N'hésitez pas à contacter la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels et répondra à vos questions.



Se déplacer depuis Recy



Afin de vous aider dans vos déplacements en transport en commun depuis ou vers

Recy, l'agence du réseau SITAC a réalisé une fiche pratique pour se déplacer facilement. Le dépliant est disponible sur le site du SITAC ou en Mairie.

Vous retrouverez toutes les informations utiles, rdv sur www.sitac.net.



Nouveau à Recy



@lemielapapa - lemielapapa@hotmail.com – Mathieu CARTIGNIES 06.76.20.64.10.

Aux amateurs de miel (et aux autres)

Voici une nouvelle adresse pour vous faire plaisir avec des produits locaux de grande qualité.

Allez-y... dare-dare 😊



« **Le Temps d'une Pose** », salon de manucure vous accueille à Recy, 7 Voie de la Veuve, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h00 et le samedi matin de 8h00 à 13h00, sur rendez-vous uniquement au 07.49.42.52.69.



Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ALAIN DERVIN	alaindevrin@orange.fr	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	JEANNE-MARIE BASSUT		03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN		03 26 65 21 42
"	BRIGITTE PERARD		03 26 65 22 14
"	CHANTAL GRANDCOLAS		03 26 68 23 95
ACCUEIL DE LOISIR SANS HÉBERG ^T	ANNIE MARCHAL		03 26 65 24 85
REPAS DES AÎNÉS	JEANNE-MARIE BASSUT		03 26 65 33 06
CARTES D'ADHÉRENTS/TRÉSORERIE	ANNIE MARCHAL		03 26 65 24 85
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	CHANTAL CHANGENOT	chantal.changenot53@orange.fr	03 26 65 67 18
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	ALICE JACQUOT	cpe.recy@gmail.com	03 26 26 93 15
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	h-arnould@orange.fr	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	FRANCK LALLEMENT	lallefranck@bbox.fr	03 26 68 07 83
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON	jean.jesson@wanadoo.fr	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	SYLVIANE JACQUET	d-jacquet@orange.fr	03 26 65 69 43
ERSM BASKET	VÉRONIQUE JESSON	ersmbasket.presidente@gmail.com ..	03 26 68 00 97
ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – d-jacquet@orange.fr			
SECTION BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	jean-pascal.jacquot@wanadoo.fr ...	03 26 65 09 17
SECTION TENNIS	OLIVIER KARAS	olivier.karas@free.fr	06 95 58 00 13
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	augylvie@gmail.com	06 03 39 74 77
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE		06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	ODILE GIRARD	odile51@orange.fr	
SECTION BRIDGE	MARIE-NOËLLE PIAT	marienoelle.piat@free.fr	03 26 68 26 45
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT	gilles.dhaynaut0400@orange.fr	06 87 16 84 54
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI	abdourazak@hotmail.com	06 50 25 16 54
SOPHROLOGIE	BARBARA SAGUET	barbara.saguet.sophrologie@gmail.com	
SECTION PÉTANQUE	JACKY BOUCHER	jackyboucher984@neuf.fr	
SECTION BOXE THAÏLANDAISE	FRANÇOIS AUBERTELLE	aubertellefrancois@gmail.com	06.61.06.97.83

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax : 03.26.64.22.92.
footballclub.stmartinsurlepre@orange.fr

Location de salles

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement.

Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

La réservation d'une salle est enregistrée au plus tôt avant le jour de son utilisation : 12 mois pour les Associations de Recy et les habitants de Recy

pour un mariage ; 9 mois pour les habitants de la commune pour tout autre motif.

À noter que la remise des clefs de la Salle des Fêtes Maurice SIMON ne peut se faire, hors vacances scolaires, que le vendredi à partir de 15h30.

Paroles aux Associations.

Téléthon 2020

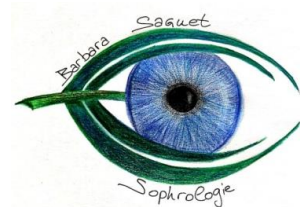
La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser les journées « Animations pour le Téléthon » comme les autres années, grâce aux bénévoles des Associations participantes.

Cependant, nous n'avons pas voulu casser cette chaîne de solidarité en place depuis de nombreuses années. Nous avons donc distribué dans les boîtes aux lettres du village des imprimés d'appel au don. Vous avez répondu nombreux et nous vous en remercions. La recette s'élève à 1 216 euros.

Nous saluons Alain et Lysiane DERVIN qui ont donné beaucoup de leur temps pour aider la recherche et soutenir les malades, et toujours présents à nos côtés. MERCI



Sophrologie



Pour mieux vivre votre quotidien

Cette année encore, l'ERSM vous propose des séances de sophrologie animées par Barbara SAGUET.

Après l'année compliquée qui vient de s'écouler, la sophrologie peut vous aider à mieux vivre cette période en prenant du temps pour vous, pour vous détendre et envisager les choses sous un angle plus positif.

La sophrologie favorise la détente corporelle et mentale, à l'aide de la respiration abdominale. Des exercices statiques et dynamiques sont proposés pendant la séance, ils peuvent être réalisés assis ou debout. L'objectif est de se mettre à l'écoute de son corps et des sensations que les mouvements peuvent faire naître. Chaque séance se termine par une relaxation allongée, en musique.

Le but est d'acquérir des techniques réutilisables pour gérer le stress, les troubles du sommeil, la concentration, ... pour affronter au mieux les imprévus du quotidien.

L'ERSM vous propose de pratiquer la sophrologie avec Barbara SAGUET le jeudi de 18h15 à 19h15, dès que les séances de groupe pourront reprendre.

Pré-inscription nécessaire auprès de Barbara pour avoir toutes les informations sur la mise en place du groupe (date de reprise, nombre de séances, tarif, lieu, ...)

Barbara Saguet, sophrologue diplômée - 06 95 56 31 56 - barbara.saguet.sophrologie@gmail.com

Recy vit - Comité des Fêtes

Le bilan de nos activités est malheureusement très succinct. La COVID 19 nous a obligés à annuler en catastrophe le spectacle pour enfants qui était prévu le 14 Mars 2020.

Comme vous le savez nos animations ont été réduites à néant.

C'est pourquoi nous avons décidé de participer au colis destiné à nos Anciens en y ajoutant quelques chocolats. On nous dit que la pression de la pandémie va s'estomper cet été. Bien sûr nous espérons reprendre nos activités dès que possible même si la conjoncture ne nous permet pas d'envisager un calendrier.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous pouvez contacter la Présidente Madame Sylviane JACQUET au 06.62.75.03.93.

Bonne année à tous. Prenez soin de vous.

À bientôt

Éveil de Recy Saint Martin Basket

L'année 2020 est finie ! Vive 2021 !

L'année 2020 n'a ressemblé à aucune autre et nous espérons qu'elle restera la seule dans les annales des associations et de nos villages !

Après une réathlétisation des joueurs, une reprise des entraînements de la NM2, début aout, a été suivie par l'ensemble des équipes en septembre, dans les meilleures conditions et sous les meilleurs auspices. Le plaisir de se retrouver enfin autour de notre passion commune, le basket.

Si L'ERSM Basket a eu la chance de ne pas être impacté par la Covid-19, nous le devons en partie aux bénévoles et salariés impliqués dans des protocoles sanitaires de plus en plus exigeants et au soutien logistique de nos deux communes partenaires. Nous profitons de cet article pour remercier la mairie de Recy pour son accompagnement au gré des règles sanitaires. On se serait bien passé d'une telle année 2020, tant sur le plan sanitaire que sur le plan sportif. Mais notre club a su prouver que la solidarité est au cœur de ses valeurs. Tous ont pu s'adapter à la situation sanitaire tout en maintenant notre sport comme élément essentiel. L'arrêt de la saison et de l'utilisation des gymnases fin octobre, dans le cadre du second confinement puis du couvre-feu, ont mis notre activité entre parenthèses.

Sur le plan sportif, l'ERSM Basket n'a pas à rougir de ses performances surtout si l'on retient les résultats du dernier week-end (17/18 octobre). 100 % de victoires pour le plus grand bonheur de tous. Notre équipe première, avec une 2e place dans le classement provisoire de sa poule, peut être fière de sa dynamique sportive. Elle s'est hissée en haut du classement de sa poule après 4 victoires consécutives dont 2 à domicile contre le WOSB (88-81) et le Beaujolais Basket (83-80) soutenus par nos fidèles supporters que nous tenons à remercier chaleureusement !

À l'heure où ces lignes sont écrites, les salles ont été refermées depuis, seules les équipes juniors ont pu reprendre l'entraînement et participer à un stage de remise en forme durant les vacances de Noël. Nous espérons la reprise de la pratique pour l'ensemble des licenciés la plus rapide possible et dans les meilleures conditions. Retrouver ce lien social avec le club et ses coéquipiers est une nécessité.

Prenez soin de vous et restez prudents !

Tous nos meilleurs vœux de saine et heureuse année vous accompagnent.



Crédit photo : Samuel BEZIN

Familles Rurales

Le Conseil d'Administration de l'association « Familles Rurales de Recy » rassemble 13 membres et 57 familles adhérentes.



Lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2020, deux personnes sont venues rejoindre l'association, Séverine CHARLIER et Mikaël MILLERO.

Au cours de la réunion du 3 octobre 2020, Annie MARCHAL a été nommée Présidente et Séverine CHARLIER a pris en charge la Trésorerie. Lucette LOUIS a accepté de poursuivre la fonction de Secrétaire. Alain DERVIN a pris la décision de ne pas prolonger la présidence qu'il détenait depuis 7 ans, mais il reste néanmoins membre de l'association, en sa qualité de vice-président. Son expérience demeure nécessaire et sa disponibilité et sa réactivité restent des points forts de sa personnalité.

Deux services ont pu fonctionner malgré la crise sanitaire :

- Le service soutien à domicile pour tous les âges (service de la vie quotidienne, ménage, repassage, préparation des repas...). Il compte actuellement 2 salariées.
Pour en assurer la gestion, Mme Jeanne-Marie BASSUT, tél. 03 26 65 33 06 reste joignable avec l'aide de la Fédération Départementale.
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - Annie MARCHAL : tél. 03 26 65 24 85.
michel.marchal808@orange.fr

Avec l'aide précieux de la Municipalité de Recy, le centre aéré de 2020 a pu fonctionner dans des conditions acceptables et en toute sécurité pour les enfants et le personnel. Pour cette année, il devrait avoir lieu du lundi 5 juillet au vendredi 23 juillet 2021. A la date de parution du BIM il n'est pas possible de donner plus d'informations.

Les autres activités n'ont pu cette année se dérouler et comme les autres années, si le climat social le permet, elles seront de nouveau poursuivies : Le club Féminin, l'organisation du repas des Aînés, le Loto aussi en collaboration avec d'autres associations de Recy, le Téléthon, Halloween et l'arbre de Noël.

Les responsables de nos activités :

Présidente	Annie MARCHAL	03 26 65 24 85
Service d'Aide à Domicile	Jeanne-Marie BASSUT	03 26 65 33 06
ALSH	Mikaël MILLERO	03 26 26 30 96
	Annie MARCHAL	03 26 65 24 85
Club Féminin	Lysiane DERVIN	03 26 65 21 42

Aucune date des manifestations 2021 n'a été arrêtée.

Baby Gym



Même si les salles ont été refermées depuis, c'est avec beaucoup de joie et de plaisir que les petits ont pu reprendre les cours de gymnastique.

Nous remercions les parents qui continuent à nous soutenir malgré la conjoncture actuelle.

Que l'année 2021 soit meilleure que 2020, profitez des bons moments et prenez soin de vous.

Bonne année à tous.